

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Annie Arseneau</b>		Date d'inspection <b>Le 14 mai 2026</b>
Nom de l'établissement <b>Ami Bee #2</b>		Numéro de permis <b>2019633</b>
Adresse <b>866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 783-4998</b>
Type de permis <b>Garderie éducative en milieu familial</b>	Nombre maximal d'enfants <b>6</b>	Âges des enfants <b>NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE</b>
Personnel SGE <b>Rachelle Roy Arseneau</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	27 mai 2026	
Commentaires:			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	27 mai 2026	
Commentaires:			
35 L'exploitant d'un établissement agréé interdit l'accès à un trampoline à l'enfant qui y est bénéficiaire de services.	35	14 mai 2026	14 mai 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>-Visite inattendue à l'établissement en matinée pour le renouvellement du permis</p> <p>-Le ratio fut respecté durant la visite</p> <p>-La structure de jeux en bois peinturé bleu a deux planches qui sont pourries, l'une d'entre elle est cassée. La ridelle donnant accès aux marches à deux planches dont les clous sont exposés dus aux planches pourries. Il fut recommandé de ne pas utiliser la structure de jeux jusqu'à ce qu'elle soit réparée.</p> <p>-Une mini-trampoline pour faire de l'exercice fut retrouvée dans l'aire de jeu extérieur, les trampolines ne peuvent pas être accessibles aux enfants dans une garderie éducative. Elle fut retirée de l'aire de jeux extérieur durant la visite.</p> <p>-Le nouveau plan d'amélioration de qualité sera rédigé par suite de l'évaluation phase 2 du curriculum éducatif, une fois la rédaction terminée une copie sera envoyée par courriel.</p> <p>Observations : Durant la visite les enfants ont joué dans la zone dramatique, elles ont fait du dessin et chanté</p>
---

Commentaires généraux

plusieurs chansons et joué dans les bacs sensoriels. Il pleut dehors, elles ne sont pas sorties jouer dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 14 mai 2026

Date

original signé par

Annie Arseneau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*